

Indicateurs statistiques sur le surendettement à fin mars 2016

MARTINIQUE

	février 2016	mars 2016	Cumul de janvier à mars		année 2015
			2016	2015	
Dossiers déposés	42	37	113	158	521
Dossiers soumis pour examen de recevabilité	26	46	95	106	565
- Dossiers recevables	26	40	86	99	515
- Dossiers irrecevables (A)	1	5	8	9	50
Décisions d'orientation des Commissions	27	44	93	101	529
- vers une procédure de rétablissement personnel avec ou sans liquidation judiciaire (LJ)	11	14	32	46	182
- vers une procédure de réaménagement des dettes	16	30	61	55	347
Dossiers traités par les Commissions (A+B+C+D+E)	37	40	121	125	591
Mesures de rétablissement personnel (B)	15	11	30	28	168
- Recommandations d'effacement de dettes (PRP sans LJ)	15	11	30	27	167
- Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	0	0	0	1	1
Mesures de réaménagement des dettes (C)	10	17	60	75	292
- Plans conventionnels conclus	2	6	13	8	61
* dont plans conclus consistant en un moratoire	0	1	2	2	10
- Mesures imposées ou recommandées par les commissions	8	11	47	67	231
* dont mesures imposées ou recommandées immédiates	5	7	30	40	125
* dont mesures imposées ou recommandées consistant en une suspension d'exigibilité	5	9	27	26	80
Dossiers clôturés toutes phases (D)	11	7	23	13	74
Autres sorties (dont dossiers jugés irrecevables) (E)	0	0	0	0	7
Relations avec les tribunaux					
- renvoi des dossiers par les juges aux commissions	0	0	0	0	0
- recommandations homologuées par les juges	1	2	22	12	100

En mars 2016, la commission a été saisie de 37 situations de surendettement et en a traité 40 dans le cadre des dispositions législatives en vigueur.

Le nombre de saisines de la commission a diminué de 28,5 % sur les trois premiers mois 2016 par rapport aux trois premiers mois 2015 (113 dossiers contre 158 dossiers).